

célèbres Soeurs de Saint Vincent de Paul qui ont tant fait pour le rayonnement dans le monde de la charité du Christ.

Le souvenir de Marie de l'Incarnation nous est cher au Canada à un titre bien spécial. Sa vie et ses oeuvres ont laissé chez nous des traces profondes. Les couvents de nos Ursulines sont surement parmi les plus distinguées et les plus méritantes de nos institutions nationales.

L'oeuvre de Mlle Legras n'est pas non plus sans avoir eu quelque écho dans notre pays. Vers 1840, Mgr Bourget, le grand évêque, dont les intentions furent toujours si surnaturelles et les vues si profondes, voulant doter la partie est de Montréal d'un institut charitable, qui pût seconder l'oeuvre que les admirables filles de Mère d'Youville accomplissaient dans l'ouest, pensa aux Soeurs de Saint Vincent de Paul. Dans un voyage en Europe, il fit des démarches qui furent sur le point d'aboutir. Pour une raison ou pour une autre, les filles spirituelles de Mlle Legras et de M. Vincent ne purent venir. Mais Mgr Bourget avait vu ce qu'il lui fallait. A son retour, avec l'aide de Mme Gamelin, il fondait les Soeurs de la Providence, qui sont nos Soeurs de Saint-Vincent de Paul à nous.

Or, il s'est trouvé qu'à la cérémonie du Vatican, le 19 juillet dernier, c'est Mgr l'archevêque de Montréal qui a été invité à prononcer devant le Saint-Père, les princes de l'Eglise et les membres des Congrégations romaines, au nom du Canada et sans doute des deux familles religieuses des Ursulines et des Filles de la Charité, le discours de remerciement accoutumé. Voici ce discours.

Très Saint Père,

Serait-il téméraire de voir une intention tout aimable de la Providence, dans la coïncidence qui réunit aujourd'hui, pour recevoir